



**Pleins droits
de Lanaudière**

718, boulevard Manseau
Joliette (Québec) J6E 3E9

Téléphone : (450) 394-0779
Télécopie : (450) 394-4303
Ligne sans frais : 1-855-394-0779
Courriel : pleinsdroits@videotron.ca

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

**15 mai Journée nationale «Non aux mesures de contrôle»
Pleins droits de Lanaudière revendique l'élimination de l'isolement, de la contention et des
substances chimiques dans le réseau de la santé et des services sociaux**

«**Joliette**», le **13 mai 2016**- Pleins droits de Lanaudière et l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (A.G.I.D.D.-S.M.Q.) profitent du premier anniversaire de la victoire du recours collectif contre l'hôpital du Suroît de Valleyfield pour faire du 15 mai la Journée nationale «**Non aux mesures de contrôle**».

Notre organisme milite afin de favoriser le remplacement des mesures de contrôle par des moyens alternatifs, une augmentation de la formation aux intervenants, la mise en place d'équipes spécialisées pour éviter l'application des mesures de contrôle et un leadership ferme et affirmé des responsables pour viser l'élimination des mesures de contrôle.

«C'est possible de faire autrement. En 2015 le Centre de santé et de services sociaux Pierre-Boucher à Longueuil a gagné le Prix Orange de l'A.G.I.D.D.-S.M.Q. pour s'être doté d'une nouvelle politique, ce qui a permis une diminution significative du recours à la contention et à l'isolement. Nous pouvons le faire ici aussi dans Lanaudière, plaide Bruno Lamarre, directeur général de l'organisme.

Le 11 mai dernier, à l'Assemblée nationale du Québec, Mme Diane Lamarre, députée de Taillon et porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et d'accessibilité aux soins, a prononcé une déclaration officielle pour soutenir la journée du 15 mai et les changements que nous revendiquons.

« Le 15 mai 2015, la Cour supérieure a entériné un règlement historique dans le dossier du recours collectif opposant l'Hôpital de Valleyfield au corequérant, le Collectif de défense des droits de la Montérégie et Mme Lise Brouard, dont je salue le courage, et qui est ici, à l'Assemblée nationale du Québec [...]. Son combat de 10 ans a confirmé l'existence de pratiques systémiques abusives à l'urgence et en psychiatrie. J'invite le ministre et le milieu de la santé et services sociaux à respecter les orientations ministérielles qui préconisent une approche et une pratique thérapeutiques et respectueuses. Je vous invite à agir pour cette cause et à réfléchir à cette question... »

Cette journée nationale est symbolisée par le ruban blanc orné d'un "tie wrap" noir, qui signifie du refus de la violence institutionnelle, mais il se veut aussi message de soutien, de mémoire et de revendication pour toutes les victimes de mesures d'isolement et de contention au Québec !